

# COMMUNIQUE



Le 13 avril 2018 – 17h45

## **Getlink : Nouvelle structure juridique**

Le Groupe a annoncé, ce vendredi 13 avril, avoir finalisé la mise en place de la structure juridique liée à la réorganisation de sa dette et permise par le retrait de deux rehausseurs de crédits monolines en 2015.

Groupe Eurotunnel SE (Getlink) a transféré, par apport, ses participations dans les deux sociétés concessionnaires (FM SA et CTG Ltd) à Eurotunnel Holding SAS afin d'isoler dans cette sous-holding les activités relatives à la Liaison Fixe, les distinguant des autres activités du Groupe telles qu'Europorte (fret ferroviaire), ElecLink (interconnexion électrique entre la France et le Royaume-Uni) ou l'immobilier. Cette opération de réorganisation interne n'emporte pas de changement de contrôle.

Cette nouvelle structure est le reflet de l'organisation opérationnelle du Groupe.

Les filiales concessionnaires, France Manche SA et The Channel Tunnel Group Ltd, auparavant détenues en direct par Groupe Eurotunnel SE, sont désormais rattachées à Eurotunnel Holding SAS qui regroupe ainsi juridiquement l'ensemble des activités du tunnel sous la Manche.

Cette réorganisation de la structure juridique a pour objectif de séparer les obligations de la dette Eurotunnel liées à l'activité concessionnaire du reste du Groupe et ainsi donner une plus grande flexibilité financière au reste du Groupe.

De ce fait, la notation de Moody's (Baa2 inchangée) portera désormais sur les obligations CLEF garanties par le sous-groupe Eurotunnel Holding SAS et non sur l'ensemble du Groupe.